

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 75 (1966)
Heft: 1

Artikel: L'ancien et le nouveau Médecin-chef de la Croix-Rouge
Autor: Käser, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682696>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ancien et le nouveau Médecin-chef de la Croix-Rouge

Colonel-divisionnaire R. Käser, médecin en chef de l'Armée

Adieu au colonel Hans Bürgi

Ayant atteint la limite d'âge, le Dr Hans Bürgi, colonel sanitaire, a quitté son poste de Médecin-chef de la Croix-Rouge à fin 1965. La limite d'âge? On a peine à le croire lorsque l'on a devant soi cet officier de haute stature, svelte, sportif! Mais le Dr Hans Bürgi a de tout temps été un ami de la nature et un partisan d'une saine activité physique.

Aujourd'hui encore, et pour autant que le lui permettent ses nombreuses obligations, il fait régulièrement de l'équitation.

Alpiniste accompli et enthousiaste, il entra très jeune au Club Alpin suisse et au Club Alpin académique de Berne. Son amour pour la mon-

tagne n'a pas fléchi au cours des ans et il s'y rend encore chaque année, en compagnie de son fidèle guide et compte à son actif l'ascension d'un très grand nombre de fiers sommets valaisans et bernois.

Elevé à Kirchlindach, dans le canton de Berne, il ouvrit son cabinet médical à Soleure et, jeune officier sanitaire, fut incorporé dans les troupes de montagnes de l'Oberland bernois et du Haut-Valais. Durant les longues années du service actif, il lui fut ainsi donné de remplir ses obligations militaires dans ses chères montagnes, où il accomplit son devoir avec un grand dévouement et une conviction totale.

Conscient de ses responsabilités et de ses devoirs d'officier et de citoyen suisse, il se mit également à disposition d'une activité hors-service et est, depuis des décennies, membre

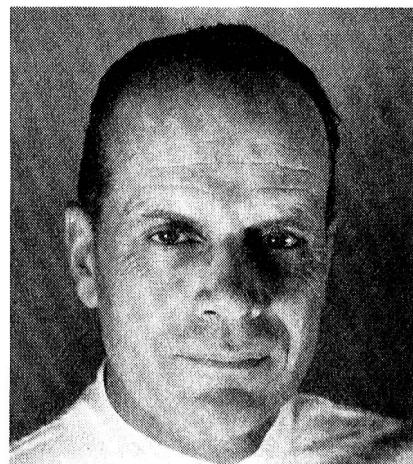
actif de la Société des Officiers de Granges. Il dédia toutefois le meilleur de lui-même au travail Croix-Rouge. Pendant des années, il sut être tout à la fois un médecin praticien très occupé et très aimé de ses patients et un membre actif du Comité de la section Croix-Rouge de Granges — dont il assuma un certain temps aussi la présidence — qui bénéficia ainsi de son savoir médical et de ses connaissances sanitaires. Longtemps, il fut aussi instructeur (l'on disait alors « commandant ») de la Colonne Croix-Rouge de Granges et dirigea de nombreux cours de Samaritains.

Aussi, n'est-il pas étonnant qu'en 1954 déjà, le Comité central de la CRS lui adressât un premier appel, lui demandant s'il serait disposé à accepter le poste de Médecin-chef de la Croix-Rouge. Mais ce n'est qu'en





Dr Hans Bürgi assuma la fonction de Médecin-chef de la Croix-Rouge de 1958 à fin 1965. Il présida par ailleurs, depuis sa fondation, la Commission médicale suisse de premiers secours et de sauvetage patronnée par la Croix-Rouge suisse.



Dr Henri Perret, Médecin-chef de la Croix-Rouge en exercice depuis le 1er janvier 1966, a d'ores et déjà 20 ans de travail Croix-Rouge à son actif. Originaire de la Sagne (Neuchâtel), le Dr Perret est né en 1910 à Yverdon et s'installa à Lausanne, en qualité de chirurgien, en 1945.

1958 que le Dr Bürgi put se décider à quitter son cabinet médical pour assumer dès lors la fonction de Médecin-chef de la Croix-Rouge et de collaborateur conjoint du Médecin en chef de l'Armée, dont il fut nommé remplaçant en 1960. Il a su, très loyalement, assumer de façon parfaitement correcte et efficace les deux fonctions qui lui étaient ainsi assignées. Sa ténacité bernoise et son don de jugement impartial lui furent très précieux. Qu'il me soit permis ici, en ma qualité de supérieur militaire direct du Dr Bürgi, de faire l'éloge de sa fidélité et de son sens des responsabilités. Il commanda de nombreux cours du Service de la Croix-Rouge et du Service complémentaire sanitaire. Il eut très souvent à représenter le Médecin en

chef de l'Armée et le Service de Santé à des inspections de troupes ainsi qu'à d'importants rapports et séances de commissions. Il accordait toute son attention et sa grande expérience à l'examen de sérieux problèmes de médecine militaire. Il ne m'incombe pas de rendre hommage aux autres travaux qu'il accomplit au sein de la Croix-Rouge suisse; d'autres que moi sont compétents pour le faire. Je désire cependant relever l'une de ses activités assumées tant en faveur du Service sanitaire civil que du Service sanitaire militaire: il s'agit du rôle primordial que le Dr Bürgi a joué en sa qualité de président de la Commission médicale suisse de premiers secours et de sauvetage, de création récente et placée sous le pa-

tronage de la Croix-Rouge suisse. La Société des officiers sanitaires et la Société suisse des troupes sanitaires ont tenu à rendre hommage au Colonel Bürgi en le nommant membre d'honneur.

Nous espérons tous pouvoir compter encore à l'avenir sur les conseils bienveillants et pertinents du Colonel Hans Bürgi, alors même qu'il retourne à son activité de médecin pratiquant, qu'il retourne à ses livres parmi lesquels les ouvrages traitant de l'histoire ancienne et moderne et de l'histoire de la guerre occupent une place de choix.

J'adresse à mon cher ami Hans Bürgi mes meilleurs voeux d'avenir en le remerciant très cordialement de sa collaboration de plusieurs années.

Et bienvenue à son successeur: Le lieutenant-colonel Henri Perret

Le Conseil fédéral a désigné le successeur du Dr H. Bürgi en la personne du Dr Henri Perret, lieutenant-colonel du service sanitaire.

Je connais le Lt-colonel Perret depuis l'époque où nous étions tous deux médecins-assistants à l'Hôpital des Bourgeois de Bâle où il entreprit sa formation de chirurgien dans la Clinique du Professeur Henschen. A la suite de ce stage de spécialisation, il travailla encore dans diverses cliniques chirurgicales avant d'ouvrir un cabinet privé à Lausanne.

Dès son installation à Lausanne, en 1945, il se mit à la disposition de l'Ecole d'infirmières «La Source» comme enseignant et se consacra à diverses activités Croix-Rouge. Membre de nombreuses sociétés médicales, le Dr Perret déploya une intense activité dans le domaine de l'enseignement, en donnant des cours et des conférences dans divers grou-

pements de caractère social ou d'utilité publique. Instructeur lui aussi d'une Colonne Croix-Rouge, il accomplit tous les cours et services de promotion d'un officier sanitaire, jusqu'au rang d'officier d'état-major. En dernier lieu, il commanda un groupe-hôpital d'ESM.

Au service militaire également, il ne se préoccupa pas uniquement de l'instruction technique et militaire, mais voua toute son attention à l'aspect moral et éthique du soldat. En 1964, il reçut pour cela un prix de la Société suisse des Officiers.

Le Dr H. Perret est une personnalité qui ne se contente pas de remplir ses strictes obligations. Outre son activité de chirurgien et ses obligations d'officier sanitaire, il se voua au travail Croix-Rouge, en développant l'enseignement donné aux élèves de La Source, en aidant à la mise sur pied et à l'extension du

Centre de transfusion de sang de Lausanne dont il fut le premier médecin, comme membre aussi du Comité de la section de Lausanne de la Croix-Rouge suisse et président de l'Association cantonale des sections vaudoises de la CRS. Depuis 1958, il assume par ailleurs la fonction de remplaçant du Médecin-chef de la Croix-Rouge et préside la Commission médicale de l'Unité médicale suisse de l'Hôpital Kintambo, à Léopoldville, depuis 1964.

C'est ainsi que le Lt-colonel Perret est parfaitement préparé, tant du point de vue militaire que civil à la fonction de Médecin-chef de la Croix-Rouge qu'il va assumer. Il consacrera une partie de son temps et de ses forces à des tâches spéciales du Service sanitaire de l'Armée, comme le faisait déjà son prédécesseur.

Ci-contre, les nouveaux bureaux de l'Office du Médecin-chef de la Croix-Rouge installés à la Werkstrasse 18, à Wabern près de Berne, dans les locaux du Dépôt central de Matériel de la CRS depuis le mois de septembre 1965.